

Sécurité de la vieillesse—Loi

C'est ce que je dis aux personnes âgées de ma circonscription de Scarborough-Ouest, où elles sont très nombreuses, chaque fois que j'en rencontre, parce j'en suis convaincu. Ces personnes ne se font pas du souci seulement pour elles. Elles s'inquiètent pour leurs petits-enfants dont un grand nombre n'ont pas d'emploi. Elles sont désolées que des usines ferment leurs portes à cause de l'inflation élevée et de l'absence de concurrence sur les marchés internationaux. Elles sont troublées de voir leurs enfants d'âge mûr être chômeurs pour la première fois de leur vie. Elles ont toujours apporté leur contribution. Elles ont répondu à l'appel lors des deux guerres mondiales. Elles ont peiné pendant la dépression. Elles ont toujours fait leur devoir. Les prestataires de la sécurité de vieillesse qui ont d'autres sources de revenu et ne sont pas admissibles au supplément de revenu garanti veulent participer à la campagne des 6 et 5 p. 100 qui durera deux ans jusqu'en 1984. Les députés le constateront quand ils parcourront le pays.

Certaines économies seront réalisées, mais je ne crois pas qu'elles soient l'objet essentiel du bill. Si l'on tient compte des économies que permettra de réaliser la réduction des hausses de la pension de vieillesse, dont il faut soustraire les augmentations du supplément de revenu garanti, on obtient des économies évaluées à 115 millions de dollars. Je suppose que 115 millions n'est pas une somme négligeable, et je ne crache pas dessus. Mais le principe fondamental, c'est que ce groupe de citoyens âgés qui ne vivent pas dans la pauvreté et qui disposent d'autres revenus tiennent à faire leur part. Il est vrai que beaucoup d'entre eux n'ont pas beaucoup de revenus d'autres sources. Dans certaines régions du pays, les citoyens âgés ont des revenus additionnels considérables, mais pas dans ma circonscription. Mais ils sont prêts à faire leur part en permettant d'économiser 100 millions de dollars qui pourront aider à créer des emplois ailleurs.

Voyons quelles sont nos réalisations. Qu'a fait le parti libéral depuis des années pour aider les citoyens âgés? Le député de Fraser Valley-Est (M. Patterson) qui occupe actuellement le fauteuil de la présidence, siège à la Chambre depuis fort longtemps et a participé à de nombreux débats. Vous vous rappellerez qu'en 1952, l'honorable Louis St-Laurent a présenté le premier programme universel de pension de vieillesse, dont on discutait depuis des années. Vous vous appellerez également qu'à l'époque, l'âge d'admissibilité était de 70 ans. De 1966 à 1970, cet âge a été réduit progressivement pour atteindre 65 ans. Puis, on a ajouté le supplément de revenu garanti pour les citoyens qui vivent en-deçà du seuil de la pauvreté. L'indexation a été appliquée pour la première fois en 1973. En 1975, on a ajouté l'allocation aux conjoints pour les personnes âgées de 60 à 64 ans dont le conjoint est âgé de plus de 65 ans. En outre, monsieur le Président se rappellera qu'en 1979, le supplément de revenu garanti a été augmenté uniformément de \$20, tout en continuant d'être indexé, et qu'en 1980, après les dernières élections, on l'a augmenté de nouveau de \$30.

M. Bossy: Toutes ces réalisations sont dues au gouvernement libéral.

M. Weatherhead: Oui, comme le dit mon honorable ami, tout cela a été réalisé par le gouvernement libéral.

Nos réalisations à l'égard des citoyens âgés ne se limitent pas à la pension de vieillesse et au supplément de revenu garanti. Notre parti a fait adopter le Régime de pensions du Canada au milieu des années 60; c'était l'œuvre de feu le très

honorable Lester B. Pearson. Ce régime a été amélioré constamment depuis 1966, et il constitue maintenant, de plus en plus, une part importante du revenu de retraite des travailleurs. Tout aussi importantes sont nos réalisations dans le domaine de l'assurance-maladie et de l'assurance-hospitalisation, tant pour les vieillards que pour tous les autres citoyens.

Mon père était avocat. Il était relativement à l'aise, même s'il ne l'a jamais cru. Tout au long de sa vie, il a été habité par la crainte d'être victime de quelque terrible maladie ou d'un malheur quelconque qui le dépouillerait de toutes ses économies. Mon père était relativement aisé, mais il a toujours eu cette crainte à l'esprit.

• (1450)

Si l'on se reporte une vingtaine d'années en arrière, c'était le cas de beaucoup de gens, car quelle que fut leur richesse ou leur pauvreté, les économies d'une vie pouvaient être englouties si une maladie exigeait l'hospitalisation. L'assurance-hospitalisation est apparue à la fin des années 1950. Nous la devons au gouvernement du très honorable John G. Diefenbaker. L'assurance-soins médicaux a été proposée en 1964 ou en 1965 par le gouvernement du très honorable Lester B. Pearson. Les personnes âgées sont beaucoup plus exposées à la maladie que les jeunes. Après l'introduction de l'assurance-hospitalisation et de l'assurance-soins médicaux, elles furent débarrassées de cette crainte de voir fondre leurs économies en raison de problèmes de santé.

Aujourd'hui, nous considérons ces deux régimes d'assurance comme tout à fait normaux, mais il ne faut pas oublier qu'ils n'existent pas aux États-Unis. Le sénateur Kennedy et d'autres se sont battus pendant des années, sans succès, pour essayer de faire adopter une assurance-maladie quelconque aux États-Unis. Ils ont dû se battre contre des groupes d'intérêts médicaux de toutes sortes. Il y a des régimes pour les assistés sociaux, mais en dehors de cela, les Américains doivent payer de très fortes primes pour obtenir la moindre assurance-maladie. Nos régimes d'assurance-soins médicaux et d'assurance-hospitalisation nous donnent une excellente protection. Le premier a été instauré par mon propre parti et a joué un rôle important dans la protection globale de nos personnes âgées.

Pour terminer, je voudrais mentionner un programme des plus efficaces que notre gouvernement a mis en place pour venir en aide à nos personnes âgées. Il s'agit bien entendu du programme Nouveaux-Horizons. Dans ma circonscription, Scarborough-Ouest, qui comprend les vieux quartiers de East Toronto, nous avons de nombreuses personnes âgées. Cette circonscription ne ressemble pas aux autres banlieues de la ville. Il y a de 20 à 25 clubs de personnes âgées, dont les membres sont très actifs et veulent participer à toutes sortes de choses. Ils ne vivent pas tous dans des résidences pour personnes âgées; beaucoup occupent des maisons familiales dans tout le quartier. Avec un petit peu d'argent pour lancer un club, parfois tout juste \$5,000 pour un an ou deux, ils sont en mesure de s'organiser. Certains clubs ont des réunions hebdomadaires. Certains ont des activités quotidiennes. Ces clubs sont un point de rassemblement pour les activités sociales et sportives et ils permettent aux hommes et aux femmes qui s'y rendent de mieux se connaître. Le programme Nouveaux horizons est excellent. Je suis persuadé que des députés des deux